

La Citadelle de Blaye et le Verrou de l'Estuaire sont inscrits sur la prestigieuse liste du Patrimoine Mondial depuis le 7 juillet 2008. L'inscription sur cette liste confère à chacun des sites y figurant une valeur universelle et exceptionnelle. Chaque site fortifié, dont la Citadelle de Blaye au sein du Verrou de l'Estuaire, présente une facette de l'œuvre de Vauban, complémentaire aux autres. Le choix des sites repose sur une base scientifique et s'appuie sur les critères du Comité du Patrimoine Mondial.



Accès

Depuis Bordeaux, prendre l'autoroute Paris, prendre la sortie 40A Blaye Saintes. Passer par Pugnac et suivre direction Blaye. Au pied de la citadelle, cours du port, continuer sur le cours de Lattre de Tassigny, tourner à gauche rue Roland puis encore à gauche rue Paul Raboulet et chemin porte Royale.



Point de départ :

Se garer soit avant la citadelle ou dans la citadelle (affluence en période estivale)

Circuit rouge

Le départ doit se faire depuis la porte Royale. Un premier parking se situe avant d'accéder à la citadelle. Franchir la porte royale par la route d'accès permettant d'accéder à l'intérieur de la citadelle (attention circulation routière sur 250 m) un deuxième parking (pavillon de la place avec une place réservée pour PMR se trouve place Marie Cardine ; se diriger vers la gauche puis à droite rue commandant Merle pour aller vers la place des armes



Boucle, distance : 1.400km avec 2 montées qui nécessitent l'accompagnement obligatoire pour les personnes en fauteuil à main

